Image not found or type unknown

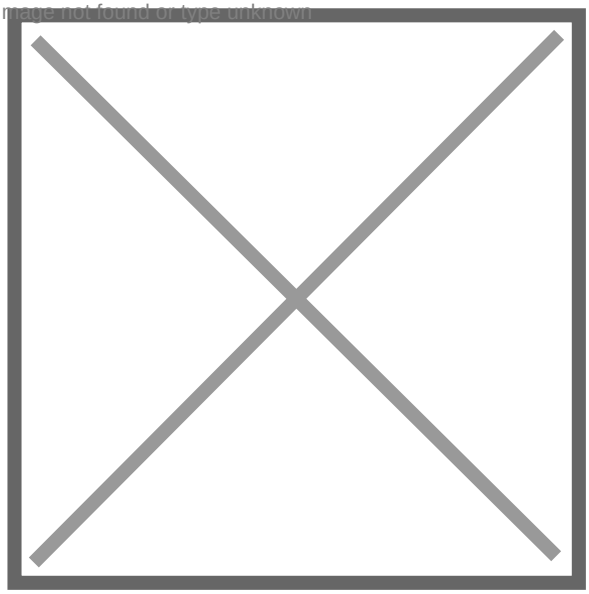

Fichage banque de france co-emprunteur

Par **gerdav06**, le **25/02/2010** à **10:47**

Bonjour,
en 1995 je me suis porté co-emprunteur pour rendre service à mon colocataire pour un crédit révolving auprés des établissement finaref. Aujourd'hui j'apprend que je suis fiché à la banque de france car l'emprunteur ne paye plus les échéances.. en effet comme c'est un crédit renouvelable il a redemandé de l'argent à plusieur reprise sans que j'en sois informé et aujourd'hui suite à la perte de son emloi il a fait un dossier de surrendettement.. il en avait déja fait un ultérieurement, mais je n'en ai jamais rien su comme je ne vois plus cette personne. Je m'étonne que finaref ne met jamais contacté pour me signaler des problémes que rencontré l'emprunteur... pour ne pas être fiché, moi j'aurais accepté de payé les mensualités en attendant que la situation de l'emprunteur se régularise. En novembre 2009 quand j'ai appris cela ,j'ai téléphoné à finaref qui mon simplement dit que l'emprunteur devait leur envoyer une lettre en leur précisant qu'il reconnaissait la dette et me désolidarisait du contat... trop simple à mon avis et je n'avais pas tort car depuis il me ballade de service en service et n'ayant jamais le même interlocuteur chacun vous dit une chose différente à chaque appel...que faire ? je reconnait que j'ai signé le contrat et en assume les concéquences mais je pense qu'il y a eu un manque d'information pour éviter tout cela. Je m'en remet a vous pour me donner la marche a suivre merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés